

L'Echo du Bôchaine



Le mot du maire

Cher habitant,

L'hiver est toujours présent, le printemps se fait attendre. Ca y est, vous pensez, quand le maire n'a rien à dire il parle météo comme beaucoup !!! Mais je n'ai pas fini. L'hiver a été rude, mais les temps sont rudes aussi pour les citoyens et les élus.

Pour nous élus, l'avenir est très incertain, pour ne pas dire totalement flou. La réforme des collectivités telle qu'on la comprend aujourd'hui favorisera les communautés urbaines et fragilisera encore plus nos communes rurales.

Le service public deviendra un vieux souvenir et le conseiller territorial qui cumulera le poste de conseiller général et conseiller régional sera un professionnel de la politique, éloigné des électeurs et du terrain.

En ce moment, il y a des élections régionales. La Région est un partenaire nécessaire et indispensable à la vie de nos communes. L'aide apportée à notre commune par la Région PACA est très importante. C'est pourquoi vous ne pouvez pas négliger cet outil qui sert à améliorer votre vie à Saint-Julien. Il faut maintenir nos liens avec la Région.

Donc, allez voter. Le droit de vote a été acquis dans la souffrance. Ne le négligez pas. Utilisez-le pour vous exprimer.

Et pour changer, vive le printemps et les petites fleurs.

J.-C. GAST

Aménagement du village

Le déneigement dans la commune

Chaque hiver, notre employé communal passe beaucoup de temps au déneigement.

Cette saison, du 17 décembre 2009 au 18 février 2010, il a effectué une trentaine de sorties du chasse-neige, dont 6 à Durbon ;

Le nombre de kilomètres est de 45 pour une tournée normale, auquel il faut ajouter 13 km pour Durbon; il faut 4 heures pour effectuer la tournée du village et des hameaux, sans compter le déneigement de la C.A.F à Durbon (2h).



Fleurissement du village

Comme chaque année, le village sera fleuri à partir du mois de juin. Nous comptons sur les bénévoles pour arroser et nous les remercions par avance de leur aide précieuse.

Stationnement

Comme vous l'avez souvent constaté, la circulation des véhicules dans le village est parfois difficile, surtout dans les zones rétrécies, à cause du stationnement anarchique.

Faisons appel au civisme de tous, sachant que des places de stationnement existent aux deux extrémités du village.

Dany MURET, maire-adjoint.

Inauguration du pont de Bouriane

Le temps plus que maussade s'y prêtait mal, mais le pont tout neuf sur le torrent de Bouriane a été inauguré. Le maire J.-C. GAST a accueilli le préfet Nicolas CHAPUIS, la conseillère régionale Christine NIVOU, et une pléiade d'élus locaux, représentants d'administrations et d'associations, et une partie de la population.

Le pont, réalisé durant toute la belle saison, est composé de poutrelles métalliques et d'un platelage en bois reposant sur des culées de béton armé. Construit de belle manière par l'entreprise PISTONO, il allie élégance et robustesse. Il s'agissait à la fois de compléter le contournement du chef lieu pour les véhicules de gros gabarits comme les poids lourds chargés de grumes descendant de la forêt de Durbon, et de prévoir les possibles crues de la capricieuse Bouriane. Le montant des travaux proche de 198 000 € HT, a été assumé par le Conseil général des Hautes-Alpes, la Région PACA, l'Etat et la commune.

La matinée s'est terminée par un apéritif préparé par l'Hôtel des Alpines, à la salle polyvalente.



Visite de Joël GIRAUD, député des Hautes-Alpes



La tournée des représentants de la liste Vauzelle aux prochaines régionales a rendu visite aux élus et à la population de plusieurs communes du Buëch. A Saint-Julien-en-Beauchêne, Joël Giraud, tête de liste dans les Hautes-Alpes, était accompagné de Christine Nivou, l'autre conseillère régionale sortante (n° 2 sur la liste Vauzelle), Marie Bouchez, elle aussi conseillère sortante dans le Var, Marie-Claire Bouchet (n° 4 sur la liste), maire de La Motte-en-Champsaur, et Marie-Jo Allemand (n° 6). Des élus d'autres communes du Haut-Buëch ont participé à la rencontre. Tous ont été accueillis par le maire Jean-Claude Gast et des membres du conseil municipal, qui ont pu détailler leurs soucis les plus prégnants quant aux difficultés ren-

contrées au fil des jours par les petites communes, et exprimer leurs souhaits.

Ainsi, les nombreux points abordés ont très vite débouché sur le projet de réforme territoriale, comme sur l'analyse des tiraillements « à hue et à dia » entre les communes, mues par un vieil « esprit de clocher » pour certains, en marge d'un tour d'horizon sourcilieux des réalités économiques du Buëch. Des points concrets ont été évoqués, comme le problème du haut-débit, dont des hameaux de Saint-Julien sont encore privés, alors que la fibre optique arrive à 5 km, à Lus la Croix-Haute (mais en Région Rhône-Alpes) : de quoi aiguiser des appétits dans le Haut-Buëch, et susciter des projets !

La rencontre fut, de loin, davantage technique que politicienne. Les réponses apportées par Joël Giraud et ses colistières ont, point par point, avec la précision souhaitée, gravité autour du thème central d'«une solidarité entre les citoyens et entre les territoires pour des cohérences meilleures ».

A.M.

Voyage au Sénégal

Depuis plus de 12 ans, des communes du canton d'Aspres-sur-Buëch se sont investies dans le développement d'un village du Sénégal : Sinthiou Malème, à 450 km à l'est de Dakar.

Une dizaine de bénévoles du canton (5 élus de Saint-Julien) se sont rendus sur place pour une semaine de visites, de travaux et de rencontres.

Chaque participant, ayant effectué le voyage sur ses fonds propres, a vécu et animé nombre de rencontres avec des responsables de communautés rurales, acteurs économiques ou techniciens du développement.



Récit du voyage

Après 8 heures de route, arrivée à Tambacounda (à l'est du Sénégal) à l'auberge le Ninki Nanka, où Marie, la propriétaire, nous accueille avec beaucoup de gentillesse.

Le repas est partagé avec Mr FADE, chargé de mission, Mme DIALO, conseillère régionale, et M. BANANDA, président d'une communauté de communes voisine.

De nombreux sujets sont abordés : la place des ONG*, qui ne tiennent pas toujours compte des besoins locaux ; l'éducation, surtout celle des filles qui doivent aller à Dakar si elles poursuivent des études ; l'agriculture confrontée à la baisse du niveau des nappes phréatiques.

Le lendemain, notre mission se déroulait à Synthiou Malème, à une trentaine de kilomètres de Tambacounda.

Accueillis par Mlle KADIC, technicienne à l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural, nous sommes présentés au sous-préfet de la ville de Koussanar, au chef coutumier du village, au chef du village (le maire) entourés de conseillers.



Ces responsables nous présentent cette communauté rurale : 67 villages, 20 000 habitants, 28 écoles, 1 collège (et un taux de scolarisation de 30 %), 1 poste de santé et 5 - 6 cases de santé réparties sur le territoire.

Puis ce fut le temps fort de notre voyage : la rencontre avec le groupement féminin de Synthiou Malème et leur réalisation collective : le jardin potager.

La coopération avec le Buëch avait déjà permis d'aider le financement de la clôture et le creusement d'un puits.

Mais l'eau est à 30 mètres de profondeur. Celle-ci, puisée avec des seaux au bout d'une corde sur une poulie, a permis une expérimentation d'arrosage au goutte à goutte proposée par Mlle KADIC. Les premiers semis de légumes sont prometteurs.



Notre délégation a remis une enveloppe de 400 000 francs CFA, soit 600 € collectés auprès de 4 communes du Haut-Buëch (Saint-Julien-en-Beauchêne, Saint-Pierre-d'Argençon, La Beaume et Aspres-sur-Buëch), afin de participer à l'achat d'une pompe et d'un groupe électrogène.

Les femmes paient une cotisation au groupement pour autofinancer le reste de cet achat, et couvrir les frais de fonctionnement.



Des danses africaines et un repas « local » à base de riz et de fonio avec poulet et agneau, concluent ces moments particulièrement chaleureux passés avec ces femmes qui «prennent leur destinée en main».

Le lendemain, visite de N'Guen, petit village en bordure du fleuve Gambie où une communauté d'une ethnie Serrère (catholique) a créé une superbe bananeraie sur 35 ha en pompant l'eau nécessaire dans le fleuve Gambie. Travail individuel des villageois, mais commercialisation collective des bananes vendues ici moins de 25 centimes d'euro le kg !



Repas sous un immense manguier avec le chef coutumier, le chef du village, des élus et 2 frères d'une mission catholique. On peut noter ici que les relations interreligieuses sont très bonnes et tolérantes, surtout dans cette partie est du Sénégal.

Les sujets de discussion au cours de ce repas furent nombreux et enrichissants pour tous. Le débat franco-français sur l'identité nationale intriguait nos hôtes !

(*) ONG = Organisation non gouvernementale.

Sénégal

Le jour suivant, changement de «décor» : le Siné Saloum et sa mangrove .

Ici, c'est la préservation du milieu naturel qui nous est proposé à Keur Bamboung .



Les élus locaux et les responsables du parc ont voulu montrer qu'un campement éco-touristique est possible dans un parc protégé. Bien sûr, pas de voiture, mais un âne pour tirer une petite carriole, pas d'électricité mais des panneaux photovoltaïques .

La mangrove, avec les racines aériennes des palétuviers régulièrement immergées à chaque marée haute, abrite une faune très diverse d'oiseaux et de nombreuses huîtres de palétuviers que nous avons eu le plaisir de déguster .

Ici encore, les responsables nous ont expliqué tout le travail de développement et de protection de ce milieu naturel si particulier qu'ils effectuaient.

Nous ne pouvions pas terminer ce séjour sans une visite à l'île de Gorée. C'est de cette île proche de Dakar que partirent, contraints et forcés, pour un voyage «sans retour» des millions d'esclaves vers les Amériques.

La visite commentée de la Maison des Esclaves fut pour tous assez émouvante.

Nous avons enfin rencontré M. PAPE, haut responsable sénégalais à l'ambassade de France à Dakar.

Cette rencontre a permis à tous de comprendre comment la coopération franco-sénégalaise était organisée et perçue par un haut responsable connaissant bien son pays.



M. PAPE souhaite renforcer les échanges et partages technologiques, plutôt que l'aide financière directe, pour les très grands projets pas toujours réalisés avec les élus locaux connaissant bien les besoins réels.

Il a toutefois apprécié notre démarche et notre aide au groupement féminin de Synthiou Malème, en remarquant que nous avons répondu à un besoin réel, pour compléter le gros effort financier fait par ce groupement.

Pour terminer : il faisait 35° environ à Dakar, au même moment à St Julien -5°, -10°, -15° !!!!

Résumé de Gérard CHAIX, d'après le carnet de bord de Jean-François DUMANOIS.



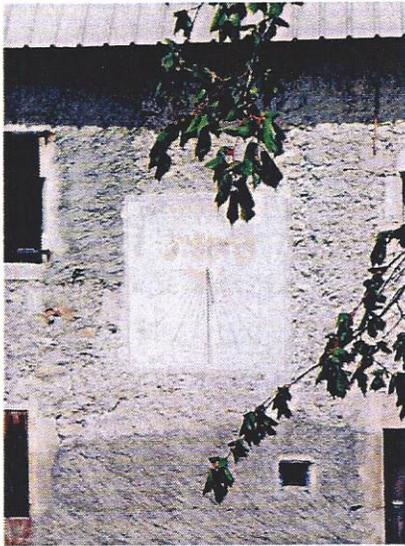
Classe élémentaire de Synthiou Malème



VACANCES DE PÂQUES À L'ÉCOMUSÉE

L'écomusée du chartreux sera ouvert pendant les vacances de Pâques et accueillera pour la première fois dans la vallée du Buëch, l'exposition sur les :

« Les cadrans solaires des Hautes-Alpes »



Cette exposition a été réalisée en 2009 par le CAUE des Hautes-Alpes



Si la gnomonique (art de construire des cadrans solaires) est une science très ancienne, les cadrans solaires peints sont apparus tardivement, à la fin du XV^e siècle. Les plus anciens cadrans des Hautes-Alpes ont été réalisés au début du XVIII^e siècle. Anciens ou contemporains, les cadrans haut-alpins se sont nourris de l'expérience picturale des artistes italiens. Témoins discrets ou exubérants, porteurs d'histoires, de symboles ou de légendes, ils rappellent aussi avec philosophie, le temps qui passe inexorablement... On recense aujourd'hui dans le département près de 500 cadrans, dont une trentaine dans le Buëch. Dans cette vallée, ils se distinguent tant au niveau de leur origine historique, leur technique de fabrication que de leur décor.

Ouverture de l'écomusée :

**Du MERCREDI 7 au SAMEDI 10 avril et
Du MERCREDI 14 au SAMEDI 17 avril 2010**



De 14 h à 16 h 30

Entrée gratuite



Renseignements : 04 92 57 74 58 (écomusée) et 04 92 58 68 88 (Office de tourisme d'Aspres-sur-Buëch). Mail : ot.aspres@orange.fr

Cet été, la Municipalité de Saint-Julien-en-Beauchêne cherche des bénévoles pour assurer la continuité de l'ouverture au public de l'écomusée, le mercredi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18 heures.

Si vous êtes volontaires, vous pouvez contacter Nadine, à la mairie, ou Nathalie Nicolas, à l'Office de tourisme. D'avance, merci !



St-Julien-en-Beauchêne : une commune qui s'engage en faveur de son patrimoine naturel !

Savez-vous que la commune de St-Julien-en-Beauchêne est un des principaux acteurs de la préservation de notre patrimoine naturel dans le département ?



Sur plus de 5 700 ha, notre commune abrite une richesse naturelle exceptionnelle à travers des espèces patrimoniales telles que le Sabot de Vénus, la Rosalie des Alpes, le Chabot (poisson), etc. et à travers des milieux naturels préservés (prairies de fauche, pâturages, forêts, adoux et rivières). Ce patrimoine naturel est présent grâce notamment à des pratiques humaines depuis toujours respectueuses de ces milieux.



Sabot de Vénus

Rosalie

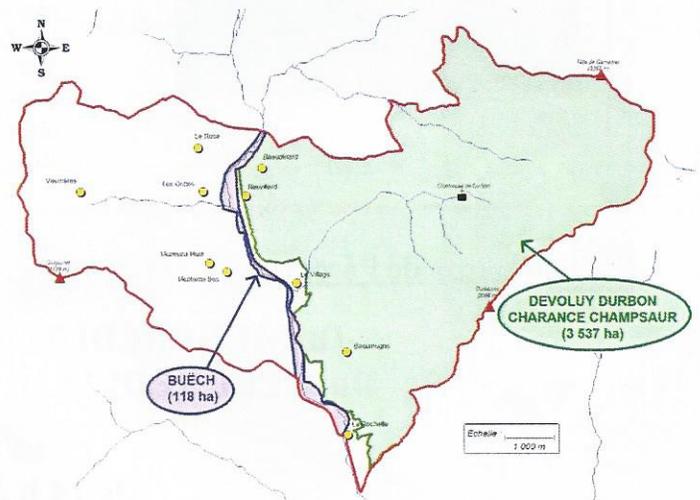
Aujourd'hui des agriculteurs et des forestiers bôchinois s'engagent via des MAE (mesures agro-environnementales) et des contrats Natura 2000 pour participer à préserver ces milieux naturels et ces espèces chers à notre territoire. Aussi, les différents acteurs associatifs locaux, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, ont pu exprimer leurs objectifs lors des réunions de concertation et ainsi pu participer à l'élaboration de ce programme.

Depuis 2009, la municipalité s'est engagée à porter ce programme européen à travers une implication forte, en devenant animateur et gestionnaire du site Natura 2000 "Dévoluy Durbon Charance Champsaur".

En résumé

St-Julien-en-Beauchêne et Natura 2000, c'est :

- 2 sites Natura 2000 : "Dévoluy Durbon Charance Champsaur" et "Buëch",
- des acteurs impliqués : agriculteurs, forestiers, chasseurs, municipalité,
- une commune engagée : à travers la gestion et la présidence d'un site Natura 2000.



Les sites Natura 2000 sur la commune



Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est constitué d'un ensemble de sites naturels à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et des milieux naturels qu'ils hébergent.

L'objectif principal du réseau est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles du territoire, en privilégiant la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable.



Contact :

site Natura "Dévoluy Durbon Charance Champsaur" : Commune de St-Julien-en-Beauchêne

Tél : 06 45 14 12 12 – M.él : ehustache.natura2000@orange.fr

site Natura "Buëch" : SMIGIBA

Tél : 04 92 44 43 82 – M.él : ebarthe.smigiba@orange.fr

Plus d'infos sur : <http://www.hautes-alpes.n2000.fr>

Comité des fêtes « Des sons, des couleurs, des rencontres »

L'Assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le jeudi 10 février 2010.

Un nouveau bureau a été élu. Voici sa composition :

Présidente :	Nicole VISONA
Vice-présidente :	Phyllis SOLER
Trésorière :	Dany MURET
Trésorière adjointe :	Christine CAILLEBOT
Secrétaire :	Robert VISONA
Secrétaire adjointe :	Ginette PAYERAS

Programme du Comité des fêtes 2010

17 Avril : Choucroute avec animation musicale :

(chansons françaises et soirée dansante). Prix 16 €, à confirmer.

Réservez dès à présent au 06.82.20.43.27.

26 juin : Fête de l'été et feu de la Saint-Jean : grillades et jazz autour du feu.

17 juillet : Fête du village.

- Concours de pétanque.
- Cuisson de pains dans le four communal.
- Repas et soirée dansante avec Music Story.

04 Août : Film gratuit (à définir).

09 octobre : Soirée jeux avec Ludambule, et repas.

Novembre : Bourse aux livres, jouets et vêtements d'hiver.



Concerts de la chorale du Haut-Buëch.

Pensez-y !

Chaque année, la chorale du Haut-Buëch participe par un concert à l'opération «Mille choeurs pour un regard», pour aider l'association Rétina-France.

Cette fondation aide financièrement de nombreux programmes de recherche médicale en ophtalmologie.

Elle aide aussi de nombreuses personnes atteintes de maladies oculaires.

Le concert, par la chorale du Haut-Buëch et le quatuor de hautbois «les Bambouzes» sera donné en l'église de la Faurie, le samedi 20 Mars 2010 à 20 heures 30.

Au programme, entre autres : Mozart, negro spirituals, chants espagnols etc.

La participation libre sera reversée à Rétina-France.



Etat-Civil

Décès :

BEGOU Michel, à l'âge de 66 ans.

Sincères condoléances à sa famille.



Infos :

Agence Postale Communale :

Les horaires de la poste ont été modifiés depuis le 22 février comme suit :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30.

D'autre part, Arabelle Pagani se propose pour aider les personnes qui le souhaitent, à remplir tous courriers administratifs ou feuilles d'impôt qui poseraient un problème.



Camion Pizza



Depuis le 24 février un camion «Le People» vend pizzas et boissons à emporter tous les mercredis à partir de 17h30, près de la Mairie.

Lovelie et Stéphane vous accueillent, n'hésitez pas à prendre contact avec eux au 06.60.03.22.55.

Imprimante mairie :

La mairie propose une imprimante laser « hp Color laserjet 2600n » + 3 toners pour un prix de 400€.

Se renseigner au secrétariat.

Réunion conseil municipal :

Vendredi 19 mars à 17h30.

Ordre du jour : Vote des budgets 2010, Vote des taxes locales directes, programme forestier 2010, Convention SMIGIBA-NATURA 2000, P-A-S Programme d'aménagement solidaire...etc

Association La Bougeotte

Elle propose 2 séjours à Vaunières «cirque et grimpe d'arbre» pour les enfants de 8 à 12 ans.

- du 10 au 17 juillet 2010 ou

- du 18 au 24 juillet 2010.

L'hébergement sera sous tente.

Tarif : 360 € +5 € d'adhésion pour le premier séjour et

330 € + 5€ d'adhésion pour le second séjour.

Renseignements :

Association La Bougeotte— Chemin des fondeaux— 26150 Die

Tél. : 04.75.21.37.05 ou 06.69.53.00.09

Http ://la-bougeotte.org ou steven@la-bougeotte.org

Urbanisme

Les personnes qui ont déposé un permis de construire doivent afficher un panneau descriptif des travaux dès la réception de l'arrêté d'obtention du permis ou déclaration préalable.

Déchetterie Aspres sur Buëch :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie doit être impérativement utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers, les déchets verts.



Comme vous en avez peut-être déjà été informés, la Compagnie des Tubercules, la mairie et le comité des fêtes de Saint-Julien vous proposent un évènement original et gratuit dans différents lieux du village.

En journée Musique chez l'habitant avec vos amis et voisins.

17 h 30 Zavaï, chants polyphoniques en l'église.

18h Musique avec toute la Compagnie à l'Hôtel Bermond, puis à l'Hôtel des Alpains.

La Compagnie des Tubercules est une association qui réside à Saint-Julien depuis 7 ans. Elle est composée d'une vingtaine de musiciens, comédiens, techniciens, et a participé à de nombreux évènements sur Saint-Julien, dans le Buëch : cabaret du printemps, bals folk, concerts, théâtre d'ombres... mais aussi dans le Diois, le Trièves, le Gapençais et sur Grenoble et ses environs.

Cette année, nous souhaitons venir jouer chez vous et dans les bars
pour vous proposer
un après-midi convivial entre voisins autour de la musique.

Il se peut que le fait d'inviter des musiciens à la maison soit à la fois tentant mais aussi un peu inquiétant.

Voici donc quelques précisions sur l'organisation et sur la musique elle-même :

Les groupes de 3 à 6 musiciens viendront avec leurs instruments acoustiques et leurs pantoufles, invités par vous pour la durée que vous souhaiterez (de 10 à 30 min).

Ils interpréteront leurs morceaux, réarrangés pour l'occasion en trio ou quatuor, devant vous et quelques amis ou voisins que vous aurez conviés.

A cette occasion vous pourrez découvrir ou redécouvrir

«**Patate Sound System**», groupe de musique traditionnelle revisitée, airs venus d'Irlande, de Bretagne, du centre France et compositions, avec vielle à roue, violon, cornemuse, flûtes, guitare, banjo, bouzouki, percussions .

«**Babel Buëch Madam'**», de son côté, vous proposera des chansons dans le langage charabia qui lui est propre, accompagnées par saxophone, trompette, clarinette, accordéon, percussions, banjo, contrebasse. Chaque chanson est un surprenant petit voyage aller-retour de 5 minutes dans leur univers musical à la fois mélodique et décalé.

« **Zavaï** » six jeunes femmes interpréteront des chants polyphoniques venus de l'Est de l'Europe, du Brésil et d'ailleurs.

**Cette journée «Musique au village» est un pari,
qui sera gagné pour peu que vous y participiez.**

Si vous souhaitez accueillir un groupe chez vous
Inscrivez-vous au plus tôt en **mairie au 04 92 58 16 45** en précisant vos disponibilités ,
nous vous transmettrons ensuite l'heure de notre passage.

A bientôt,
le comité de rédaction des Tubercules.

La Compagnie du Rigodon organisera le prochain festival « Couleurs » en octobre prochain : pour cette édition, elle souhaiterait plus s'impliquer auprès des habitants de Saint-Julien-en-Beauchêne.

Tout d'abord, voici un petit rappel historique du festival : le festival « Couleurs » de St-Julien-en-Beauchêne a été initié et organisé par la Compagnie du Rigodon en 2005 (Couleurs Violon), puis repris et organisé par l'association « Tour... billons » en 2006 (Couleurs India), en 2007 (Couleurs Fil'Harmonik) et en 2009 (Couleurs Safran).

« Tour... billons » voulant faire une pause en 2010, la Compagnie du Rigodon a décidé d'organiser l'édition 2010 de « Couleur », en partenariat avec « Tour... billons » (logistique, restauration) et les « Pile ou Versa » (visites guidées, chapiteau).

Le thème du festival cette année : **le son et l'écoute**. Cela permettra d'ouvrir le festival sur de multiples formes artistiques (musique, théâtre, parcours et visites sonores, création radiophonique). En revanche la Cie du Rigodon reste fidèle à elle-même et les concerts et bals de musiques traditionnelles constitueront le base de la programmation du festival.

Par ailleurs, la Compagnie du Rigodon souhaite mettre en place pour cette édition des «visites guidées sonores» du village de Saint-Julien (les samedi et dimanche après-midi). Pour cela, des musiciens seront parsemés dans des lieux insolites du village : places, rue, cave, grange, jardin, bar... Des «guides-comédiens» mèneront des groupes de «visiteurs» (20 personnes maximum/groupe) à travers le village et leur feront entendre plusieurs «concerts de poche» donnés par les musiciens parsemés. Les visites s'enchaîneront avec les concerts du soir sous chapiteau.

La Compagnie du Rigodon lance donc un appel aux habitants du village de Saint-Julien-en-Beauchêne qui souhaiteraient mettre à disposition un petit bout de chez eux le temps des visites guidées sonores (un salon, une cuisine, une cave, un grenier, un jardin, une terrasse, un cabanon... tout est susceptible de nous intéresser !).

D'autre part nous souhaiterions héberger chez l'habitant les artistes invités . Nous lançons également un appel aux habitants de St-Julien et alentours qui souhaiteraient loger des artistes (du jeudi ou vendredi soir au lundi matin - 21 ou 22 au 25 octobre) .

Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Compagnie du Rigodon ou la mairie de Saint-Julien pour nous faire part de vos possibilités !

En vous remerciant par avance,

Pour la Cie du Rigodon,

Perrine Bourel

04 92 58 74 95

bourel.vargoz@wanadoo.fr

Pour plus d'informations sur la Cie du Rigodon, allez voir le site :

//compagnie.rigodon.free.fr

Antennes & Technologies sans fil à St-Julien-en-Beauchêne

De nos jours, le pouvoir attractif d'une commune dépend de son niveau de nouvelles technologies de télécommunication sans fil.

A St-Julien, sur le site du «Serre La Chaumette», sont regroupés différents types d'antennes et pylônes de plusieurs opérateurs : Bouygues, SFR, Orange, la WIFI par Alsatis, la télévision hertzienne délivrée par TDF.

Suite à un nouveau permis de construire affichant l'installation de 2 antennes Orange sur le pylône SFR existant, il s'en est suivi un recueil d'informations d'un état de faits avérés.

Un dossier avec sommaire est consultable en mairie :

- Toxicité déclarée et reconnue scientifiquement.
- La mise en oeuvre de moyens de suivis et d'évaluations.
- L'engagement de la communauté scientifique internationale.
- L'évolution accélérée du cadre réglementaire tant européen que national.
- Le Rapport International Bioinitiative regroupant 1500 études menées par des scientifiques et médecins, validé par le Parlement Européen le 04 / 09 / 2009 puis validé et publié par l'Agence européenne de l'Environnement.
- Articles de jugement au tribunal de grandes instances des opérateurs.
- Proposition de loi de l'Assemblée Nationale visant à limiter le voltage et encadrer le déploiement des antennes.

Face au risque sanitaire que représente la prolifération de ces équipements tant en nombres qu'en puissance sur la commune, des habitants ont choisi de se regrouper, dans le sens fondamental de la responsabilité partagée face aux directives de développement durable pour préserver les générations actuelles et à venir, en constituant : «Le Collectif Santé du Bôchaine».

Conformément à la Loi SRU-Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 qui impose à chaque commune dans l'élaboration de son PLU - Plan Local d'Urbanisme de définir son Projet d'Aménagement et de Développement Durable - le PADD (dont la vocation prioritaire est la gestion de l'ensemble des risques naturels, technologiques... indissociables des risques humains et sanitaires), la mairie a mis en pratique la concertation:

- en étant à l'écoute de la problématique soulevée par des habitants inquiets ;
- en invitant le collectif à être présent lors de la réunion entre la mairie et le « Responsable en négociation Orange 05, 04, 13 et 30 » ;
- en demandant une étude de champs électromagnétiques aux opérateurs ;

Compte tenu de l'avancée de la connaissance sur le sujet des antennes et des technologies sans fil, notre volonté est d'oeuvrer conjointement avec M. le maire, ses conseillers et les habitants pour :

- défendre le sens de la responsabilité forcément partagée,
- anticiper et contribuer à un projet durable d'aménagement de notre lieu de vie.

Afin de connaître notre degré d'exposition, M. le maire attentif aux problèmes soulevés, a déposé une demande d'étude des champs électromagnétiques générés par l'ensemble des antennes.

Compte tenu que cette étude sera réalisée par un bureau d'étude mandaté et financé par l'ensemble des opérateurs présents sur le site du «Serre la Chaumette», se pose la question du respect du principe républicain fondamental de ne pas être juges et parties.

Nous proposons d'amorcer les démarches nécessaires pour demander une seconde étude réalisée par un bureau indépendant et reconnu juridiquement.

NB: Une réunion d'information se prépare sur St-Julien, avec différents intervenants.

La date de la réunion sera transmise ultérieurement dans les boîtes à lettres.

Nous remercions M. le maire et les conseillers municipaux d'être à l'écoute de ce problème qui nous concerne tous.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Pour le Collectif Santé du Bôchaine, Maïe De Poraj Madeyska, Montama-Haut, ☎ : 04.92.57.24.53

St Julien en Beauchêne

Conseil Municipal du

10,11 et 12 février 1790

ELECTIONS

du MAIRE et des autres membres

Sont élus

Membres du Corps Municipal (6 membres eu égard à la population qui arrive à près de 800 personnes)

le Maire: **Louis Barthélémy**, ménager de Beaumugne

les 5 autres membres:

Jean Empereire, de Monthama haut

Jean Vial de Monthama bas

André Aubert de Beaumugne

Louis Pinet de Neuvillard

Louis Borel ménager de St Julien

Notables ou officiers municipaux (double du corps municipal soit 12 membres) :

Pierre Bertrand du Roze

Urbain Empereire

Pierre Roux

Jean Court

de Monthama haut

Jean-Jacques Bertrand,

Louis Arthaud

Jean Monard

Pierre Mathieu

Jean Benoit

Claude Rolland

Jean Bertrand dit d'Agnielle

Joseph Monard

Procureur de la commune chargé d'en défendre les intérêts :

Jean-Antoine Barthélémy dit de Peire, de Beaumugne

Les Elus jurent alors, devant la commune, la main droite levée aux formes ordinaires, de maintenir de tout leur pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèles à la nation à la Loy et au Roy et de bien remplir leurs fonctions.